

Confidentialité et politique de protection des données personnelles (RGPD / GDPR)

Chez Peekmotion, la protection des données personnelles est une priorité. Avec l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD) en mai, nous profitons de cette occasion pour renforcer notre engagement en matière de confidentialité des données.

RGPD : un nouveau paysage pour la confidentialité des données

Les progrès technologiques des dix dernières années ont entraîné la prolifération des données personnelles. De plus en plus d'entreprises partagent et collectent plus de données personnelles que jamais : adresses IP, données sur la santé, comportements d'achat, habitudes télévisuelles et bien plus encore.

À partir du 25 mai 2018, jour d'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD) dans toute l'Europe (remplaçant la directive sur la protection des données personnelles adoptée en 1995), les entreprises manipulant des données personnelles devront s'assurer de respecter de nouvelles exigences juridiques. Pour la même date, le Ministère de la justice souhaite que l'ancienne loi française [Informatique et libertés du 6 janvier 1978](#) soit modifiée pour se conformer aux nouvelles exigences du RGPD et ainsi conserver l'architecture de ce texte fondateur pour encadrer la protection des données personnelles.

Le RGPD tout comme le Data Protection Act 2018 en Grande Bretagne, renforcent les droits à la vie privée accordés aux personnes concernées (résidents de l'UE et de l'EEE) et imposent des obligations plus importantes aux entreprises qui manipulent les données personnelles de ces résidents (responsables du contrôle et du traitement), quelle que soit leur location.

Le RGPD et La loi Informatique et libertés fournissent un ensemble de lois normalisées pour la protection des données dans les pays européens (et la France en particulier), permettant ainsi aux résidents européens et Français d'avoir un plus grand contrôle sur leurs données personnelles. Par exemple, cela vous permettra de comprendre comment sont utilisées vos données et de vous assurer que les entreprises à qui vous confiez vos données y font attention.

Ce que nous faisons pour nous conformer au RGPD

En tant qu'entreprise gérant des données personnelles (nom, coordonnées bancaires, adresses e-mail et postales), nous nous engageons à respecter le RGPD.

Voici quelques-unes des démarches que nous avons déjà entreprises :

- Organisation de toutes les données manipulées par Peekmotion et nos partenaires
- Peekmotion construit son offre d'application mobile et de services dans le respect de la réglementation RGPD en matière de protection des données.
- Vos données personnelles sont destinées uniquement au traitement de votre demande par Peekmotion et ne sont jamais divulguées à des sociétés extérieures
- Comparaison des exigences RGPD par rapport à nos procédures et politiques actuelles
- Révision et mise à jour des contrats, si nécessaire
- Peekmotion s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer un niveau suffisant de sécurité et de confidentialité des données traitées
- Formation du personnel sur les exigences du RGPD et les procédures de confidentialité des données de Peekmotion.
- En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les Utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant de suppression des données les concernant et peuvent s'opposer à leur traitement pour des motifs légitimes.
- Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, sur simple demande écrite adressée par courrier :

SAS Peekmotion
219 avenue du serpolet
Zone Athélia II
13600 La Ciotat

Programme de confidentialité de Peekmotion

Les entreprises doivent s'assurer de respecter les dispositions du RGPD au moment de son entrée en vigueur mais pas seulement.

Peekmotion ne se concentre pas uniquement sur la résolution de problèmes immédiats mais s'attache aussi à intégrer le respect de la confidentialité dès la conception de son produit (privacy by design).

Nous avons lancé notre Programme de confidentialité. Pour cela, nous avons choisi un champion de la confidentialité dans notre équipe. Il nous aide à garantir notre conformité tout en assurant l'implantation des principes du RGPD (transparence, limitation de la finalité, minimisation des données, précision, limitation de stockage, confidentialité et responsabilité).

Avec notre Programme de confidentialité, nous avons pour objectif de garantir que la confidentialité des données est une considération quotidienne et essentielle à notre façon de travailler, de l'accueil des nouveaux employés au choix de nouveaux fournisseurs en passant par le lancement de nouvelles fonctionnalités produit.